**Nom – Prénom**

**Grade et fonction**

**Etablissement ou service**

A Madame la Rectrice de l’académie de Normandie

s/c Madame (Monsieur)  Principal (e) Proviseur (e) du

Madame la Rectrice

Conformément aux dispositions prévues :

à l’article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires

à l’article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l’Etat, définissant l’attribution des congés pour formation syndicale,

 j’ai l’honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera du lundi 2 décembre 2024 à 9h00 au mardi 3 décembre 2024 à 17h00 à Pont Audemer (hébergement possible à Pont Audemer pour la nuitée).

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l’égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

Ce stage est centré sur la construction d’outils dans le cadre des programmes alternatifs élaborés par le SNEP-FSU avec la profession. Cette activité sera traitée d’un point de vue théorique, didactique et pratique dans plusieurs APSA (Boxe française, Badminton, Escalade). Il articule des enjeux professionnels et syndicaux.

Fait à                            le

Signature :